Réunion de rentrée du 12 septembre 2024

1. Equipe éducative :

* Mme BIICHLE : enseignante
* Mme MOISEAUX : ATSEM
* Effectifs : 3 PS - pas de MS - 6 GS – 5 CP, total : 14 élèves + 1 élève de CE1 qui viendra le matin.

1. Périscolaire :

Mme MOISEAUX Laëtitia est la responsable périscolaire. Elle s’occupe des enfants à la garderie du matin et le vendredi soir, les autres soirs c’est Mme Le Roy De Meyer qui assurera la garderie. C’est elle également qui encadre la cantine, Mme Ferreira ne sera plus présente.

Les inscriptions et absences sont gérées par Laëtitia. Vous pouvez l’appeler à l’école maternelle pour inscrire votre enfant au périscolaire ou prévenir d’une absence. Les absences prévues doivent être signalées 48h à l’avance sous peine d’être facturées.

1. Communication :

- Le cahier de liaison permet à l’enseignante de transmettre les informations et aux parents de communiquer avec l’équipe éducative.

- Il se peut que pour certaines communications, je passe par mail pour vous transmettre un message, vous pouvez bien entendu faire de même.

- Nous avons également mis en place un blog. Celui-ci vous permettra d’avoir une fenêtre ouverte sur ce que nous faisons à l’école. Quelques informations d’ordre général peuvent y être publiées comme ce compte-rendu, flyers de l’éducation nationale, etc.

N’hésitez pas à communiquer avec moi, je suis à votre disposition pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant.

1. Cahiers :

* PS/GS :

Votre enfant ramènera à chaque vacances un cahier où vous retrouverez toutes les traces écrites. Ne soyez pas étonnés de ne pas trouver beaucoup d’activités écrites dans les cahiers (ceux des petits en particulier) car l’apprentissage à cet âge passe avant tout par la manipulation.

Les élèves de grande section ont un cahier pour l’apprentissage de l’écriture.

Depuis plusieurs années nous avons mis en place un carnet de réussites qui permet de noter les progrès de l'enfant tout au long de l’année. Le carnet de réussites sera remis deux fois dans l’année pour les MS/GS (février et fin d’année).

* CP : Cahier du jour, cahier de sons, fichier maths, classeur. Présentation de la méthode de lecture : Lecture Piano.

\*Devoirs : principalement des exercices de lecture simples et rapides. Si vous avez la moindre interrogation ou remarque à faire concernant les devoirs, n’hésitez pas à me le faire savoir.

\*Cahier du jour rendu tous les 15 jours pour montrer aux parents et d’autres supports plus ponctuellement.

\*Evaluations nationales :

* Ces évaluations CP se dérouleront en 2 temps au cours de l’année scolaire (septembre 2024 et janvier 2025).
* Les **évaluations de début d’année se tiendront du lundi 9 septembre au vendredi 20 septembre 2024.** Elles permettent d’identifier les besoins des élèves. Ces évaluations offrent la possibilité pour chaque enseignant d’affiner les informations fournies par la synthèse des compétences de chaque élève établie en fin de grande section de maternelle.
* **Un second temps d’évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 13 janvier et le vendredi 24 janvier 2025**. Il s’agit d’évaluer en milieu d’année les apprentissages des élèves et permettre d’adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.
* Ces évaluations de début CP se composent de **5 séquences** de 8 à 12 minutes chacune : **3 en français et 2 en mathématiques**. Chaque élève recevra un seul livret.
* Un point sera fait pour chaque élève et je m’entretiendrai avec les parents pour échanger par rapport aux résultats de chacun sur rendez-vous ou par téléphone.

1. Activités Pédagogiques Complémentaires : Les APC auront lieu cette année le lundi soir. Je donnerai la priorité aux CP mais il n’est pas exclu que je les propose aux GS sur une période. Si votre enfant est concerné, vous serez bien-sûr informés en temps voulu.
2. Ecole du dehors : Projet reconduit cette année. Le mardi matin au même endroit que l’an passé. Vêtements adaptés à la météo obligatoires, pensez aux rechanges de vêtements et chaussures (bus), les bottes sont recommandées.

Un livre numérique sera publié, un QRcode à flasher sera donné aux parents afin qu’ils puissent le visionner.

Le jardin : est également un élément faisant partie intégrante de l’école du dehors.

6. Les écoles du RPI sont rattachées au réseau « Trotte-souris », réseau d’écoles dépendant du collège de Dampierre. Les enseignants du réseau mettent sur pied des projets communs par cycle, nous organisons également des sorties culturelles, des rencontres sportives. Une réunion devrait bientôt être organisée pour les enseignants du réseau.

7. Lions du comportement : il est important de signer les lions à la fin du cahier de liaison. Je mettrai un mot dans le cahier si le lion a changé de couleur pour que vous compreniez ce qu’il s’est passé. Il est indispensable de parler avec votre enfant de son comportement si le lion est orange ou rouge.

8. Absences des élèves :

En cas d’absence, prévenir à l’avance par l’intermédiaire du cahier de liaison ou par mail si c’est une absence prévue et téléphoner dès l’ouverture de l’école en cas d’absence imprévue (maladie entre autres).

9. Visite médicale : pas de visite PMI cette année pour les PS car un seul enfant est concerné, l’infirmière scolaire prendra contact directement avec les parents. Les élèves de GS seront vus par le médecin scolaire normalement en dernière période

10. Gâteaux d’anniversaire : Les gâteaux sont autorisés mais les gâteaux faits maison sont interdits, il est obligatoire d'acheter les gâteaux dans le commerce avec date de péremption.

11. Objets autorisés à l’école : aucun jouet n’est autorisé à l’école. Les doudous et tétines sont autorisées à la sieste (doudous sans bruit ni musique).

S’il y a perte de chouchous et pinces, vous pourrez les récupérer à l’école. Attention aux bijoux (collier, bracelet, boucles d’oreille) possibilité de perte ou de dégradation.

12. Présentation de l'association « Les amis de l’école ». Une réunion le 19 octobre (jeudi prochain) à l’école maternelle vous permettra de (re)découvrir l’association de parents qui met en place diverses actions visant à récolter des fonds pour financer projets et sorties des élèves.

13. Elections des représentants de parents d’élèves : vendredi 11 octobre, vous aurez toutes les informations prochainement. Vous pouvez dès aujourd’hui poser votre candidature.

Si vous souhaitez encore réfléchir, informez-moi du désir de candidature par le biais du cahier de liaison.

14. Photo de classe le 11 octobre au matin. Il y aura un rappel quelques jours avant.